

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel

30 juin 2025

Part E (EUR)

Code AMF : (C) 990000114409

Durée de placement recommandée : 3 ans

Objectif de gestion

Le Compartiment a pour objectif de valoriser à long terme le capital investi en sélectionnant essentiellement des obligations émises par les sociétés ou les pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et de qualité financière au travers de son investissement entre 90% et 95% en actions du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND – catégorie d'actions IC de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS tout en participant à l'économie solidaire en investissant entre 5% et 10% en titres solidaires.

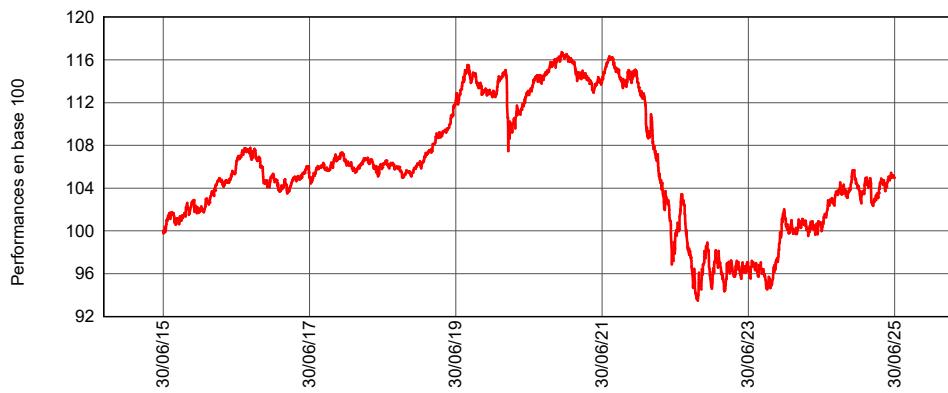
Le Compartiment n'a pas d'indicateur de référence. A titre d'information, la performance du Compartiment pourra être comparée à l'indicateur de référence suivant : 95% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500 MM + 5% ESTR.

Le Compartiment est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS – SRI EURO BOND a adhéré au Code de Transparence AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public accessible sur le site internet de la Société de Gestion.

Performances et analyse du risque

Performance du fonds en base 100



Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	13/03/2015*
Fonds	-0.12%	4.60%	5.91%	-7.12%	4.95%	0.57%
Indice de référence**	-0.08%	4.65%	4.75%	-7.55%	5.17%	0.81%

**pour information.

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	13/03/2015*
Volatilité du fonds	3.79%	5.12%	4.94%	4.13%	4.13%
Ratio de Sharpe	0.29	-0.13	-0.60	-0.02	-0.12

Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	0.72%	2.84%	7.12%	-16.59%	-2.53%	3.39%
Indice de référence**	0.86%	2.68%	6.95%	-16.35%	-2.76%	3.84%
**pour information						
	2019	2018	2017	2016	2015	
Fonds	5.91%	-0.09%	1.12%	3.29%	-2.42%	
Indice de référence**	5.67%	0.38%	0.62%	3.13%	-2.10%	
**pour information						

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Allocation d'actifs

Monétaire
10.01%



Informations pratiques

Actif total

EUR 54 660 808.94

Valeur liquidative

(EC)(EUR) 16.276

Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Indice de référence pour information

95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% ESTR

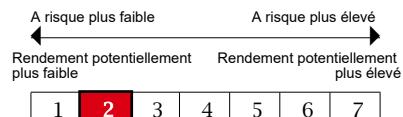
Affectation des résultats

(EC): Capitalisation

Date de début de gestion*

13/03/2015

Profil de risque et de rendement



Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).

Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à Ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Ce Compartiment est classé dans la catégorie 2 car son prix ou ses données simulées ont connu de faibles fluctuations par le passé.

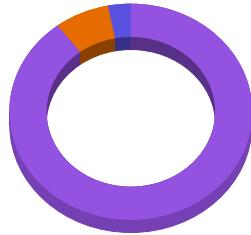
Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part E (EUR)

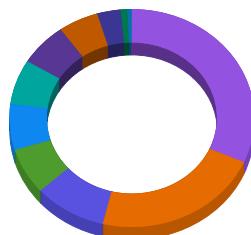
Analyse des choix de gestion

Principales lignes	Portefeuille
1 HBTHMN BOR 2.8000 09/08/25	1.97%
2 HBTHMN BOR 2.8000 12/03/25	1.96%
3 HBTHMN BOR 2.1000 05/27/26	1.93%
4 BTPS 6 05/01/31 31Y	1.83%
5 BTPS 3.5 03/01/30 16Y	1.59%
6 DBR 4 01/04/37 32Y	1.54%
7 BTPS 5 09/01/40 31Y	1.48%
8 FRTR 2.75 10/25/27 OAT	1.30%
9 BTPS 1.25 12/01/26 10Y	1.28%
10 SPGB 1.95 07/30/30	1.24%
Total	16.14%
Types d'instruments	Portefeuille
Obligations à taux fixe	92.31%
P-Notes	5.87%
OPCVM monétaires	1.52%
Liquidités, autres	0.30%
Total	100.00%
Classes d'émetteurs*	



Gouvernementaux	89.63%
Quasi-Gouvernementaux	7.27%
Dettes Sécurisées	3.10%
Total:	100.00%

Secteurs d'activités*

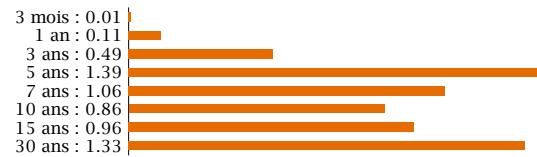


Gouvernementaux	31.64%
Finance	22.12%
Services aux collectivités	9.59%
Supranationaux	6.86%
Consommation	6.82%
Industrie	6.64%
Télécommunications	6.40%
Immobilier	5.29%
Dettes Sécurisées	3.10%
Transport	0.90%
Agences	0.42%
Technologie	0.24%
Total:	100.00%

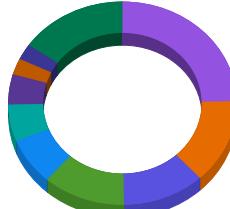
*Lignes directes et indirectes hors engagements des produits dérivés et liquidités.

Sensibilité: Exposition par points de courbe

Sensibilité du portefeuille: 6.20

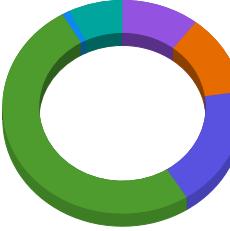


Pays de l'émetteur



France	24.66%
Italie	13.48%
Pays-Bas	11.65%
Espagne	11.59%
Allemagne	7.49%
Royaume Uni	5.84%
Supranational	4.83%
Etats-Unis	2.57%
Luxembourg	2.52%
Autres pays	15.37%
Total:	100.00%

Ratings



AAA	10.45%
AA+/AA-	12.27%
A+/A-	18.33%
BB+/BB-	50.55%
BB+/BB-	1.00%
Autres	7.40%
Total:	100.00%

En pourcentage de la poche Taux, lignes directes et indirectes, hors engagements des produits dérivés, hors liquidités et équivalent.

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part E (EUR)

La valeur du mois

ING GROEP

ING est le premier groupe bancaire aux Pays Bas en terme de bilan (environ 1 000 milliards d'euros) et l'une des plus grandes banques d'Europe avec trois principaux marchés: Pays bas, Belgique-Luxembourg, où elle se classe du 2e au 4e rang avec des parts de marché de l'ordre de 15 à 30 % selon les produits (plus élevées dans la banque de détail) et enfin, Allemagne, où le groupe est à ce jour principalement une banque de détail (produits d'épargne et de placements, prêts hypothécaires).

Ses autres activités internationales de banque de détail sont concentrées dans des pays où ING dispose d'une taille critique suffisante, notamment en Pologne, en Roumanie et en Australie. Dans la plupart des pays, le groupe applique un modèle de banque numérique rentable. Les revenus d'ING proviennent principalement du segment de la banque de détail.

Les activités de banque de financement et d'investissement (BFI) d'ING ont contribué à hauteur d'environ 30 % au chiffre d'affaires en 2024 avec des activités de prêts aux entreprises, de paiements et de gestion de trésorerie dans plus de 35 pays.

Le profil de crédit est bon, avec une notation A + qui prend en compte son business mix diversifié (en termes géographique et d'activités), son statut de banque systémique avec une rentabilité en amélioration depuis 2022 (RoE autour de 13%/14%), une bonne qualité de ses actifs avec un taux de couverture de provisionnement satisfaisant (NPL ratio à 1.8% pour un taux de couverture à 45%).

Et enfin grâce à des ratios de capitaux adéquats (CET1 ratio de 13.6%) qui devraient diminuer mais rester à un niveau satisfaisant. La banque prévoit d'allouer ses excédents de capital soit à ses actionnaires, soit à sa croissance organique/externe (développement banques PME en Allemagne, banque de détail en Italie...). Positivement, il convient de noter la vente de ses activités en Russie à Global Development JSC (closing Q3 2025).

Pilier Environnemental

Sur le plan environnemental (25% de la note), ING Groep est très bien positionné. Le Conseil d'Administration intègre pleinement des considérations climatiques dans sa stratégie commerciale à long terme, preuve d'une forte implication. Tous les crédits et les opérations de financement sont analysés sur le plan des risques ESG, avec des politiques crédit spécifiques à chaque secteur/thème : agriculture, biodiversité, pétrole... et un processus de vérification complémentaire.

On relève néanmoins quelques controverses, comme celle d'importance modérée, et toujours en cours, concernant le financement substantiel présumé de projets d'énergies fossiles, malgré les engagements climatiques.

Pilier Social

Sur le plan social/sociétal (30% de la note), ING est dans la moyenne. La gestion des ressources humaines est performante avec des initiatives notables concernant la formation. Le groupe sonde chaque année le moral et l'engagement de ses employés, et il existe une procédure permettant de faire remonter les griefs. Les salariés bénéficient de possibilités de rémunération non salariale, quoique l'intégralité des employés ne soit pas éligible à ces avantages.

Par ailleurs, le groupe déploie des efforts pour développer l'accès des populations aux services bancaires. Dans le cadre de son activité, ING traite des informations confidentielles et les initiatives visant à améliorer la confidentialité et la sécurité des données sensibles existent mais semblent insuffisantes. Comme ses pairs, le groupe est exposé à des réclamations et des controverses ont pu être relevées, comme par exemple au sujet du remboursement de victimes de fraude en France.

Ce cas a été soldé en 2024.

Pilier Gouvernance

Sur le plan de la gouvernance (45% de la note), ING se situe nettement au-dessus de ses pairs. Tous les membres du Conseil d'Administration sont complètement indépendants et les rôles de Président du Conseil et de Directeur Général sont bien distincts. Avec une proportion de 33%, les femmes sont bien représentées au Conseil d'Administration. On note également que le Conseil comprend un comité d'audit indépendant ainsi qu'un comité de rémunération également indépendant.

Les pratiques d'ING en matière d'éthique des affaires comprennent une politique anti-corruption détaillée, appuyée par une surveillance des normes au niveau du conseil d'administration. On relève néanmoins des menaces liées aux faiblesses de ses procédures de lutte contre le blanchiment d'argent. Positivement, les lanceurs d'alerte font l'objet d'une protection.

Avec une bonne note ESG, ING est éligible aux fonds de notre gamme, et ce grâce à de bonnes pratiques environnementales et en matière de gouvernance. Des améliorations seraient néanmoins souhaitables en ce qui concerne la sécurité des clients, avec notamment un renforcement des procédures de recouvrement de créances pour les emprunteurs en difficulté financière, ainsi qu'une formation du personnel pour protéger les intérêts des consommateurs.



Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

Béta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

FCC : Fonds Commun de Crédances.

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation

OPC : Organisme de Placement Collectif.

OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futurs et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité .

Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Titrisation, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

Trackers (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

WAL (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part E (EUR)

Données extra-financières au 30/06/2025

Notation ESG



(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.54	7.08	6.17	6.70	92.68%
Univers d'investissement (2)	5.95	5.77	6.11	6.45	96.27%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)

(2) 95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% ESTR

Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.

L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.

La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne.

La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur noté du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur noté de l'univers d'investissement.

Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant [ici](#).

Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	Taux de couverture (4)
Portefeuille	72.1	56.02%
Univers d'investissement (2)	98.3	24.70%

(2) 95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% ESTR

(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 / M\$ du chiffre d'affaires.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

L'intensité Carbone correspond au volume de CO2 émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Intensité Carbone d'une entreprise (tonnes de CO2 / M\$ de chiffre d'affaires) = **(Scope 1 + Scope 2) / M\$ du chiffre d'affaires**

Scope 1: Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise

Scope 2: Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

L'intensité carbone globale du portefeuille est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par **Trucost**, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.

Position du FCPE (1)

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part E (EUR)

Libellé	ESG	Poids
ING GROEP NV	6.71	1.61%
HSBC STANDARD EURO MONEY MARKE	6.08	1.52%
NATIONWIDE BLDG SOCIETY	7.14	1.37%
EDP SERVICIOS FIN ESP SA	8.58	1.22%
ORANGE SA	6.43	1.16%
AXA SA	7.44	1.14%
GENERALI	8.04	1.04%
BANCO SANTANDER SA	6.16	1.04%
WOLTERS KLUWER NV	8.42	1.00%
AIB GROUP PLC	6.79	1.00%
ERSTE GROUP BANK AG	6.45	1.00%
BNP PARIBAS	5.82	0.98%
SOCIETE GENERALE	6.99	0.97%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	6.62	0.94%
TELENOR ASA	7.45	0.91%
RED ELECTRICA CORP	7.67	0.82%
COVIVIO	7.64	0.81%
IBERDROLA FINANZAS SAU	8.24	0.80%
ALLIANZ SE	7.56	0.80%
CELLNEX FINANCE CO SA	6.90	0.79%
TELIA COMPANY AB	7.79	0.78%
CTP NV	6.76	0.78%
ACHMEA BANK NV	7.38	0.77%
NATWEST GROUP PLC	6.60	0.64%
DNB BANK ASA	7.18	0.62%
MUNICH RE	6.81	0.60%
ELIA TRANSMISSION BE	7.65	0.59%
ENEL SPA	7.52	0.59%
KONINKLIJKE KPN NV	7.81	0.59%
MOTABILITY OPERATIONS GR	5.92	0.59%
BANKINTER SA	6.05	0.58%
AMERICAN TOWER CORP	7.82	0.58%
KERING	7.18	0.58%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	7.05	0.57%
INTESA SANPAOLO SPA	6.02	0.57%
UNICREDIT SPA	5.94	0.56%
KFW	6.95	0.56%
NORDEA BANK ABP	6.50	0.56%
LA BANQUE POSTALE	7.55	0.55%
ENEL FINANCE INTL NV	7.52	0.52%
PERNOD RICARD SA	6.17	0.52%
LEG IMMOBILIEN SE	6.94	0.49%
SSE PLC	7.64	0.49%
ELM BV (SWISS REIN CO)	7.80	0.47%
E.ON SE	7.07	0.43%
H AND M FINANCE BV	6.66	0.43%
CARRIER GLOBAL CORP	6.17	0.42%
IMERYS SA	5.82	0.42%
ENBW INTL FINANCE BV	6.77	0.41%
TELE2 AB	7.87	0.41%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6.98	0.41%
CREDIT MUTUEL ARKEA	6.60	0.40%
ENGIE SA	7.13	0.40%
ISS GLOBAL A/S	7.20	0.40%

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part E (EUR)

TERNA RETE ELETTRICA	7.61	0.40%
VIRGIN MONEY UK PLC	6.87	0.40%
AKZO NOBEL NV	5.87	0.40%
EPIROC AB	5.51	0.40%
DIGITAL DUTCH FINCO BV	6.96	0.40%
AIR LEASE CORP	5.51	0.40%
ASML HOLDING NV	7.19	0.40%
L'OREAL SA	5.16	0.39%
ELIA GROUP SA/NV	7.65	0.39%
ESSILORLUXOTTICA	7.16	0.39%
NATURGY FIN IBERIA SA	8.82	0.39%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/	6.36	0.39%
ORSTED A/S	8.09	0.39%
BOOKING HOLDINGS INC	7.14	0.39%
ELECTRICITE DE FRANCE SA	6.88	0.39%
MERCK KGAA	6.40	0.39%
TESCO CORP TREASURY SERV	6.24	0.38%
VONOVIA SE	6.78	0.38%
JOHNSON CONTROLS/TYCO FI	6.22	0.38%
AXA HOME LOAN SFH	7.44	0.37%
NATIONAL GRID PLC	7.95	0.36%
ALLIANZ FINANCE II B.V.	7.56	0.36%
KLEPIERRE SA	6.84	0.34%
ING BANK NV	6.71	0.33%
JYSKE BANK A/S	5.94	0.32%
CNH INDUSTRIAL NV	6.53	0.30%
SWISSCOM FINANCE	7.11	0.28%
EXPERIAN FINANCE PLC	7.32	0.25%
FISERV FUNDING UNLTD CO	7.17	0.22%
ACHMEA BV	7.38	0.21%
CARLSBERG BREWERIES A/S	7.16	0.21%
BANCO DE SABADELL SA	6.88	0.21%
JOHNSON CONTROLS INTL PL	6.22	0.20%
JOHN DEERE CAPITAL CORP	5.86	0.20%
STANDARD CHARTERED PLC	6.46	0.20%
SAGAX AB	6.58	0.20%
WPP FINANCE SA	6.28	0.20%
AP MOLLER-MAERSK A/S	6.96	0.20%
INVESTOR AB	6.06	0.20%
BRITISH TELECOMMUNICATIO	6.63	0.20%
STRYKER CORP	6.40	0.20%
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	6.89	0.20%
VERBUND AG	7.89	0.20%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	7.04	0.20%
ABB FINANCE BV	7.31	0.20%
STATKRAFT AS	7.84	0.20%
UNILEVER CAPITAL CORP	5.82	0.20%
STORA ENSO OYJ	6.64	0.20%
EDENRED SE	6.22	0.20%
SWISSCOM AG (LUNAR FUNDI	7.11	0.20%
SES SA	7.27	0.19%
ICADE	6.34	0.19%
RELX FINANCE BV	8.48	0.19%
PUBLICIS GROUPE SA	6.08	0.19%
KOJAMO OYJ	6.26	0.19%

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel
30 juin 2025
Part E (EUR)

URENCO FINANCE NV	6.41	0.19%
ARGENTUM (ZURICH INS)	7.62	0.19%
RED ELECTRICA FINANCI SA	7.67	0.19%
ARGENTUM (GIVAUDAN)	6.36	0.19%
DEUTSCHE POST AG	6.09	0.18%
ALSTOM SA	5.86	0.18%
NATIONAL GRID NA INC	7.95	0.17%
DH EUROPE FINANCE II	6.80	0.17%
MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS	6.00	0.13%
EVONIK INDUSTRIES AG	5.99	0.10%
FRESENIUS MEDICAL CARE A	6.24	0.09%

(1) Périmètre des positions notées

HSBC EE ISR OBLIG EURO ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel

30 juin 2025

Part E (EUR)

Code AMF : (C) 990000114409

Durée de placement recommandée : 3 ans

Informations importantes

Indices de marché

Indices Bloomberg Barclays et données associées, Copyright © 2025 Bloomberg Index Services Limited, Bloomberg Finance LP, leurs filiales et/ou concédants de licences («Concédants»). Utilisé avec autorisation. Tous droits réservés. Les concédants ne fournissent aucune garantie concernant l'utilisation ou la confiance accordée en de telles données et n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi. Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitemet-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, www.ere.hsbc.fr.

Document mis à jour le 04/07/2025.

Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Durée de placement recommandée

3 ans

Indice de référence pour information

95% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 5% ESTR

Affectation des résultats

(EC): Capitalisation

*Date de début de gestion

13/03/2015

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(EC): HSORE